

Lettre de Poivre au Comité secret. Pondichéry, le 1^{er} juillet 1749

Un document des archives Nationales. A. N. Col C/1/2, f°10r° à 12v°

Le 1^{er} juillet 1749 : Poivre au Comité secret : Départ Isle de France le 16 avril 1749 sur le Sumatra, problèmes, voie d'eau, arrivée Pondichéry le 21 juin. Tracasseries avec Dupleix, choix du Machault. Friell veut de l'argent pour la chappe. Nous partirons (commandant Pallière) le 6 juillet.

A MM. du Comité Secret

Reçu le 20 9bre par le v^{au} le Prince

Messieurs

Pour remplir mes engagements je ne vais laisser échapper aucune occasion sans vous informer de la suite de mon voyage dont je sens combien l'objet vous intéresse. Vous avez su par mes dernières lettres datées de l'Isle de France que je me proposais de partir de ce port les premiers jours d'avril pour aller toucher à Pondichéry, je suis persuadé que vous aurez approuvé les raisons qui me déterminèrent alors à prendre ce parti.

Nous sommes sortis de l'Isle de France le seize avril, nous avons fait route pour aller passer par le canal des Neuf¹. Notre traversée a été beaucoup plus longue que nous ne nous en étions flattés sur les discours de messieurs les marins. Nous avons essuyé un mois de calme après le passage de la ligne, les vents contraires nous ont interdit la passe du canal des Neuf, et nous avons été obligés d'aller par les quatorze degrés vingt minutes nord. Tous ces contretemps ont prolongé notre traversée jusqu'à soixante-cinq jours : mais rien ne nous a été si contraire qu'une voie d'eau, laquelle n'était rien lors de notre départ de l'Isle de France et qui a tout à coup augmenté jusqu'à vingt-trois pouces par heure dans les gros temps que nous avons été obligés d'essayer le long de la côte Malabar.

Si vous voulez bien jeter les yeux sur mes dernières lettres vous verrez que j'étais déterminé au cas d'une trop longue traversée de l'Isle de France à Ceylan de passer tout droit de cette dernière île à Malac afin de pouvoir arriver de bonne heure à la Cochinchine mais je n'ai pas été le maître de prendre un parti aussi convenable parce que nous n'avions plus que quatre ou cinq barriques d'eau pour environ quatre-vingt hommes que nous étions, et d'ailleurs notre voie d'eau était trop considérable suivant la déclaration que m'en ont fait le capitaine et les officiers, ainsi je n'ai pu me dispenser d'aller relâcher à Pondichéry.

Nous y sommes arrivés le 21 juin, le même jour notre capitaine M. Estoupan² a fait sa déclaration sur la voie d'eau du *Sumatra*. M. Dupleix après les premiers interrogatoires au sujet de notre voyage dont il ignorait absolument l'objet, s'est beaucoup récrié sur ce qu'on ne l'avait pas consulté avant de former l'entreprise. Vous me dispenserez, Messieurs, de vous rapporter ici les termes dont s'est servi ce gouverneur qui vous doit toute son autorité. Je me suis vu obligé de justifier devant lui la conduite que vous avez tenue sur mon entreprise.

M. Dupleix m'a ordonné de faire descendre les trente mille piastres dont vous m'avez chargé. Je n'ai eu garde de faire une pareille faute, je me fus mis par là à la discrétion d'un homme dont il m'était aisé de connaître les intentions. Je lui ai dit que je ne venais relâcher à Pondichéry que pour y faire de l'eau et des vivres, et réparer s'il était possible, la voie d'eau du *Sumatra*, qu'au reste j'avais mes ordres d'Europe et de l'Isle de France, que rien ne devait changer. Là-dessus il m'a demandé à voir mes instructions, les bonnes raisons que j'ai répondu à sa demande l'ont engagé à se désister : vous vous souvenez, Messieurs, que dans les instructions dont vous m'avez chargé vous m'ordonnez positivement si j'ai occasion d'écrire au Conseil de Pondichéry de garder le secret sur l'objet de ma

¹ Route qui suit les 9 degrés de latitude nord, passant au milieu des Maldives pour gagner la côte Malabar.

² Capitaine Charles-Antoine Estoupan de Villeneuve (1711-1756), officier de la Compagnie (1736-1756)

seconde expédition. J'ai d'autant plus volontiers exécuté vos ordres sur cet article qu'il me semblait que ces choses prenaient un mauvais tour pour vos intérêts.

Trois ou quatre jours se sont ainsi passés en discours, questions, demandes et tracasseries qui m'ont fait d'autant plus de peine que je ne les attendais pas d'un homme chargé de vos intérêts. Cependant on faisait à bord toutes les diligences pour tâcher de découvrir la situation de notre voie d'eau. On a fait une assemblée de tous les capitaines qui se sont trouvés à Pondichéry, lesquels ont jugé que cette voie était à un écart de la quille, et par conséquent sans remède dans une rade comme celle-ci.

Sur ces entrefaites est arrivé le vaisseau *le Machault* dont M. Dupleix a déclaré publiquement ne savoir que faire, vu la disette d'argent et de marchandises où l'on est ici. J'ai profité de la circonstance pour demander ce vaisseau en remplacement du *Sumatra*, jugé incapable de continuer le voyage. J'ai présenté à ce sujet requête au Conseil, après bien des difficultés capables de décourager l'homme du monde le mieux intentionné, l'on m'a accordé ma demande.

J'aurais bien des choses à vous dire sur toutes les difficultés qu'on m'a fait éprouver ; je me contenterai de vous faire remarquer qu'on aurait bien voulu ici avoir tout l'honneur vu les profits de l'entreprise dont vous m'avez chargé.

M. Dupleix a fait ce qu'il a pu pour m'engager à lui remettre une partie des présents surtout ceux qu'il croit propre à l'embellissement du nouveau palais qu'il bâtit, tels que sont les glaces, les lustres, etc. Il veut aujourd'hui augmenter ces présents et me force à me charger de plusieurs articles que je tâcherai de vendre, car les présents que vous m'avez donnés sont déjà assez considérables.

Vous savez, Messieurs, que le but de mon passage à Pondichéry a été de prendre ici les deux Cochinchinois que je croyais pouvoir y être, je ne les ai pas trouvés, il y a longtemps qu'ils étaient partis et l'on a ici des nouvelles de leur arrivée en Cochinchine.

Comme je ne néglige aucune des précautions qui pourraient me faciliter la réussite de mon projet, j'ai demandé à M. Friel³ communication des connaissances qu'il peut avoir acquises dans le voyage qu'il a fait en Cochinchine. Je lui ai demandé de plus, en votre nom, une chappe qu'il a obtenue du roi, dont l'utilité est assez incertaine. Je croyais m'adresser à un serviteur zélé et reconnaissant : j'ai trouvé un marchand intéressé qui m'a demandé cinq mille pagodes pour son morceau de papier et m'a entièrement refusé de me faire part des connaissances que je lui demandais. J'ai tâché de mettre son oncle, M. Dupleix, dans mes intérêts, ce monsieur a approuvé les prétentions de son neveu, et m'a cependant engagé à présenter au Conseil une requête pour le prier de vouloir bien employer ses bons offices auprès de M. Friel et de l'engager à se prêter au bien de la chose. Ma requête présentée, M. Friel, d'accord avec son oncle, en a demandé communication, et sur la mienne, en a fait une autre dans laquelle il demande au Conseil cinq mille pagodes pour se dessaisir de sa chappe.

Comme le Conseil ne pouvait guère délibérer sur une affaire de cette nature sans me demander mon avis, on m'a fait l'honneur de m'appeler, j'ai fait lecture de la requête de M. Friel, j'y ai répondu comme je devais pour vos intérêts. Quoique dans le fond de l'âme je fusse très indigné, surtout des mauvaises raisons dont il s'appuya et dont je savais toute la fausseté, j'ai tâché de l'engager le plus poliment qu'il m'a été possible, à saisir cette occasion pour prouver à la Compagnie sa bonne volonté, l'exhortant à s'en rapporter à votre générosité, et l'assurant que vous auriez plus d'égard à sa façon dont il offrirait sa chappe qu'à la valeur de la chappe même. Je lui ai ajouté que tout autre que lui s'estimerait heureux d'avoir une telle occasion pour reconnaître les bontés de la Compagnie dont il est ici nommé Conseiller avant de l'avoir jamais servie. M. Friel ne m'a répondu que par des discours auxquels j'ai de la peine à donner l'épithète convenable. Ce sont des discours peu dignes d'un Français, et encore plus mal placés dans la bouche d'un serviteur de la Compagnie. Tout le Conseil séparé est convenu que sa réponse était plus que suffisante pour faire chasser du Conseil tout autre qu'un neveu de M. Dupleix.

Mes exhortations, quoique justes ce me semble, ont été sans effet. M. Dupleix a approuvé les raisons de son neveu, et le Conseil est convenu de passer une délibération par laquelle il s'engage à

³ M. Friel ou Friell ou O'Fiell avait épousé une des nombreuses filles du premier mariage de Mme Dupleix.

vous prier, Messieurs, d'accorder la somme de trois mille pagodes à M. Friel pour le prétendu dédommagement de sa chappe qu'il veut bien me céder. Je ne finirais point si je vous racontais toutes les manœuvres qu'on fait ici pour s'attribuer la gloire d'une entreprise qu'on est jaloux de voir dans des mains étrangères. Je prends le parti de souffrir tout, sans cependant me relâcher en rien sur ce qui regarde vos intérêts. Je presse tant que je peux M. Pallière, capitaine du *Machault* pour nous tirer promptement de ce pays-ci où je vois avec bien du chagrin que vos intérêts ne sont pas en sûreté.

Quelle différence de la façon dont vous m'avez reçu, Messieurs, et de l'empressement que vous m'avez témoigné dès que vous m'avez cru capable d'être utile ! Quelle différence dans les traitements que j'éprouve ici ! Que d'agrément chez vous pour un homme qui veut servir la Compagnie ! Ici, que de contrariétés et de chagrin ! Une fois hors de Pondichéry, j'augure bien de mon voyage, car je ne crois trouver nulle part plus de difficultés que je n'en ai éprouvées ici.

Nous partirons le six du courant, notre vaisseau marche bien et j'espère arriver à la Cochinchine avant la fin du mois d'août. Je serai obligé d'hiverner là et renverrai le vaisseau en décembre aux ordres de M. David, afin de pouvoir vous donner l'année prochaine des nouvelles sûres du succès de mon premier voyage. J'écris à M. David de tenir dans son port une frégate toute prête afin de pouvoir me l'envoyer aux premières nouvelles qu'il recevra. Je prie même M. David de nous faire passer un vaisseau de Chine pour lequel je tâcherai de préparer une cargaison parce que son expédition sera bientôt faite, et je prendrai la frégate pour l'exécution de mon dernier projet.

Tous les contretemps que je viens d'essayer ne me découragent point. J'espère toujours également que mon entreprise réussira bien pour vos intérêts. J'ai porté ici à M. Dupleix des bruits qui courent sur la commission que le roi de la Cochinchine avait confiée à M. Friel, ces deux messieurs m'ont su très mauvais gré de mon rapport et ne m'ont donné aucune raison satisfaisante. Je saurai avant qu'il soit deux mois la vérité du fait et vous en informerai par les premières lettres. Soyez persuadés, Messieurs, que j'emploierai tous mes soins pour vous servir utilement, n'ayant rien tant à cœur que de vous prouver le zèle respectueux avec lequel j'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre très humble et très dévoué serviteur.

Le Poivre

* * *